

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE STMG SESSION 2014

**SPÉCIALITÉ : GESTION ET FINANCE
SECOND GROUPE D'ÉPREUVES**

ÉPREUVE ORALE DE GESTION ET FINANCE

Éléments de corrigé du sujet 14GF05

Corrigé n° 14GF05C

1. Quel est l'intérêt pour une entreprise de réaliser un inventaire tous les 12 mois?

A la fin de l'exercice comptable d'une durée de douze mois, l'entreprise doit déterminer le résultat dégagé au cours de l'exercice et présenter un état de la situation patrimoniale. Faire « le point » est une obligation et une nécessité.

2. Réaliser un contrôle par lettrage du client Mornay (annexe A). Quel est le délai de paiement accordé à ce client ? Que remarquez-vous ?

Compte 411044 - Client Mornay

Dates	Opérations	Débit	Crédit	Lettrage	Solde
26/02/2013	Facture 324	324,20		A	324,20
03/03/2013	Facture 498	492,60		B	816,80
31/03/2013	Règlement chèque 256879		324,20	A	492,60
23/04/2013	Facture 594	629,30		C	1 121,90
25/04/2013	Avoir F594		304,00	C	817,90
30/04/2013	Règlement chèque 256879		492,60	B	325,30
30/05/2013	Règlement chèque 598762		325,30	C	0,00
06/08/2013	Facture 1346	835,90			835,90
15/09/2013	Facture 2111	438,30			1 274,20
29/10/2013	Facture 4625	698,65			1 972,85

Délai de paiement accordé : 30 jours fin de mois. Les factures 1346, 2111, 4625 sont impayées. Les délais de paiement n'ont pas été respectés.

3. Que doit faire le comptable ?

En fonction des dates de facturation, une procédure de relance est impérative.

4. A l'aide des informations de l'annexe 1, compléter le tableau de suivi des créances douteuses de l'entreprise Durance au 31/12/2013 (annexe B).

Clients	Créances TTC au 31/12/2013	Créances HT au 31/12/2013	Dépréciations au 31/12/2013		Dépréciations au 31/12/2012	Ajustements	
			%	Montant		Dotation	Reprise
Didier	1 582,50	1 500,00	75	1 125,00	1 200,00		75,00
Mornay	1 972,85	1 870,00	50	935,00		935,00	
TOTAL	3 555,35	3 370,00		2 060,00	1 200,00	935,00	75,00

5. Passer au journal les écritures d'inventaire.

		31/12/13		
416	411	Clients douteux Clients Nouveau client douteux (Mornay)	1 972,85	1 972,85
		31/12/13		
681	4916	DAP Dépréciation clients douteux Dépréciations clients 2013 (Tableau)	935,00	935,00
		31/12/13		
4916	781	Dépréciation clients douteux Reprise sur dépréciation Reprise des dépréciations clients 2013 (Tableau)	75,00	75,00

6. Présenter le tableau des dépréciations de l'entreprise Durance au 31/12/2013 (Annexe B).

	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances clients	1 200,00	935,00	75,00	2 060,00

7. Justifier le montant souligné figurant en annexe 2.

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
<u>Actif circulant</u> Clients (<i>douteux</i>)	8 323,95	2 060,00	6 263,95 = Brut – Amort. et dépréciations = 8 323,95 – 2 060,00

8. Quelle est l'utilité de l'annexe pour l'élaboration des documents de synthèse ?

L'annexe explique les variations des postes de l'actif immobilisé et de l'actif circulant.

Deuxième partie (4 points)

9. En quoi les travaux d'inventaire permettent-ils de donner une image fidèle de la situation financière ?

Les écritures d'inventaire consistent à régulariser et à ajuster les comptes afin de présenter une image fidèle du patrimoine de l'entreprise. Les comptes annuels doivent être établis avec régularité et sincérité à partir de principes permanents qui permettent la comparaison dans le temps et l'espace.

Plusieurs de ces principes sont mis en évidence lors des travaux de fin d'exercice :

- **Le principe comptable de permanence des méthodes** : La présentation des comptes annuels comme les méthodes d'évaluation retenues ne peuvent être modifiées d'un exercice à l'autre.
- **Le principe comptable de continuité d'exploitation** : On doit se placer dans la perspective d'une continuité de l'exploitation et non d'une liquidation.
- **Le principe comptable de prudence**: La comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entreprise.
- **Le principe comptable d'indépendance des exercices** : Il convient de rattacher au résultat de l'exercice tous les produits et toutes les charges qui concourent à sa formation, et donc de découper la vie des entreprises en périodes ou en exercices comptables.
Il s'agit d'ajuster les comptes de produits et de charges.